



EFS CPDL

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Rejoignez-nous,  
Scannez le QRcode



### Suite et fin du mouvement de grève de juin et juillet 2025 :



Après avoir quitté la séance de CSEC (CSE Central) du mois de juin, les élus **CFDT** CPDL ont quitté la séance du CSE CPDL de juillet.

Les élus **CFDT** de toutes les régions ont fait de même : la pression était alors mise sur les directions nationale et régionales pour accélérer les négociations. Elles ont alors repris, et surtout abouti.

Quel temps perdu par la direction ! Tout aurait dû être négocié lors des négociations annuelles obligatoires (NAO).

Voici ce qui a été obtenu notamment par la **CFDT** :

- Prime non reconductible de 332 € bruts, payée en octobre 2025, pour les CDI, CDD, MAD et intérimaires présents à la date de versement et ayant 9 mois d'ancienneté :
  - au prorata\* du temps de travail
  - au prorata\* du temps de présence effective

*\*Ce prorata s'apprécie sur les 12 mois glissants précédant le versement de la prime.*

- La reprise des négociations en 2025 pour application en 2026 sur :
  - L'intéressement
  - L'harmonisation des modalités d'attribution de l'indemnité de froid
  - Un règlement intérieur unique ou des règlements identiques régionaux
  - Transmission simultanée des fiches RPS au national et au régional
  - Suivi en CSE régionaux des températures extrêmes

# EDITO



- Les régions seront auditées par la direction nationale de la qualité (DRAQ) sur l'application de nos accords
- Chèques CESU :
  - Augmentation de 100 € des droits annuels
  - Modification des barèmes de salaires pour le calcul des droits
  - Prise en charge CESU jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école maternelle
- ... **Protocole de fin de conflit dans son intégralité en pièce jointe.**

La direction a constaté une fois de plus, que les personnels de l'EFS sont mobilisables à tout moment. En effet, un mouvement de grève bien organisé porte toujours ses fruits.

**Merci à chacun de vous, qui vous êtes mobilisé pour faire avancer vos droits.**

### **« L'heure de vérité : les efforts ne seront pas partagés ! »**

La **CFDT** est pleinement consciente de la gravité de la situation budgétaire. Le constat est sans appel, la France est dans une situation inédite et des efforts exceptionnels vont devoir être réalisés et assumés. Par toutes et tous, selon ses moyens. Parce que nous ne relèverons pas ce défi colossal de faire face au déficit budgétaire sans justice sociale et fiscale.

Les annonces formulées aujourd'hui par le Premier Ministre ne répondent en rien à ce défi. Elles prévoient des efforts significatifs et très concrets pour les salariés et les agents de la fonction publique. Mais des mesures très floues et imprécises pour les plus hauts revenus et les entreprises... »

La suite du texte et l'appel intersyndical en pièce jointe.  
(communiqué de presse)

Pétition à signer :



« La Loi Duplomb est une aberration scientifique, éthique, environnementale et sanitaire.

Elle représente une attaque frontale contre la santé publique, la biodiversité, la cohérence des politiques climatiques, la sécurité alimentaire, et le bon sens... »

Comme plus de 2 millions de personnes, n'oubliez pas de signer la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale dont voici le lien :



Visites programmées de vos élus **CFDT** du CSE :

- Cfdt:** Le mardi 12 août : Châteauroux
- Cfdt:** Le jeudi 21 août : La Roche sur Yon
- Cfdt:** Le mardi 26 août : Orléans



**Vos élus CFDT  
du CSE vous  
rendent visite**

**Adhésion CFDT  
gratuite 3 mois**

Offre toi une période d'essai à la **CFDT** !  
Du 1er juin au 30 septembre 2025, profitez de l'adhésion découverte à la **CFDT**.

Rejoins-nous et fais entendre ta voix pour défendre tes droits au travail !

Tu souhaites être mieux informé et accompagné ?

Tu veux participer à un syndicat engagé pour les salariés?

C'est la **CFDT** qu'il te faut. : c'est la première organisation syndicale en France, y compris chez les cadres mais aussi première organisation syndicale à l'EFS et à l'EFS CPDL ?

Date : juin - septembre 2025  
(Mois en cours + 2 mois de gratuit).

## Calendrier



Rappel :

- Remise des plannings P5 : **jeudi 14 août.**
- Virement salaire avec variables comprises entre le 1<sup>er</sup> et 31 juillet et heures supplémentaires et complémentaires de la P3 : **mardi 27 août.**

Elodie Bernard, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL  
[elodie.bernard44@orange.fr](mailto:elodie.bernard44@orange.fr) / 06 71 11 29 08  
Carole Foratier, déléguée syndicale régionale **CFDT** EFS/CPDL  
[foratier.carole@gmail.com](mailto:foratier.carole@gmail.com) / 06 88 60 56 33

La **CFDT**, c'est des infos à destination de tous les salariés. Et aussi des infos régulières réservées aux adhérents.  
Si vous souhaitez adhérer, n'hésitez pas à prendre contact ou à utiliser le bulletin d'adhésion qui se trouve en pièce jointe !

## Contacts



# Cfdt:

**ÉTABLISSEMENT  
FRANÇAIS DU SANG  
CENTRE-PAYS-DE-LA-LOIRE**



**Rejoignez  
nous !**

## VACANCES



Nous souhaitons aux aoûtiers d'agréables congés estivaux.

